

ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRETE du 23/01/2025 portant organisation des opérations électorales pour l'élection du Directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE le 13 mars 2025

Le Directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, notamment ses articles 4 et 5,

Vu le règlement intérieur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE ; notamment ses articles 5 et 12,

Vu la délibération N° CA 2024-55,

Vu l'avis de vacance des fonctions de directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE, publié au Journal officiel le 22/01/2025,

ARRETE

ARTICLE 1 – ELECTION DU DIRECTEUR DE L'ECOLE D'ECONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE

A l'article 1-1 de l'article 1 ELECTION DU DIRECTEUR DE L'ECOLE D'ECONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE,

La ligne

La réunion du conseil d'administration de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE destinée à élire le directeur du Grand Etablissement TSE se déroulera en présentiel dans le bâtiment TSE le :
Jeudi 13 mars 2025 à 10h00 au Faculty Lounge

Est remplacée par la ligne :

La réunion du conseil d'administration de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE destinée à élire le directeur du Grand Etablissement TSE se déroulera en présentiel dans le bâtiment TSE le :
Vendredi 4 avril 2025 à 10h00 au Faculty Lounge

Fait à Toulouse, le 31 janvier 2025,
Le Directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

Christian GOLLIER

